

Réf: Dossier N° 037627

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DEGNAN CONSTRUCTIONS SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE VICTOR LOBAD, Lot 1931,
Ilot 165

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEGNAN CONSTRUCTIONS SARL »

Objet : Commerce général, Fournitures de bureaux, Mobiliers, Promotion immobilière, Tous travaux de bâtiments, Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Quinze Mille (15,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE VICTOR LOBAD, Lot 1931, Ilot 165

Dirigeant(s) : M GUEI MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04017 du 07/10/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25947/GTCA/RC/2021 du 07/10/2021

